

**FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (F.T.Q.)**

**RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES RISQUES
DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Au 30 novembre 2008

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES RISQUES DÉCOULANT
DES INSTRUMENTS FINANCIERS (vérifié)
Au 30 novembre 2008

Ce rapport de la direction sur les risques découlant des instruments financiers au 30 novembre 2008 fait partie intégrante des états financiers vérifiés du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec F.T.Q. (le Fonds) au 30 novembre 2008. Il est requis suite à l'application du chapitre 3862. Ce document ne traite pas de l'analyse des résultats et ne contient aucun énoncé prévisionnel.

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 novembre 2008, l'approche de gestion du risque n'a pas subi de changements significatifs. Le Fonds gère l'ensemble de ses instruments financiers selon des normes établies par la Politique de gestion globale des actifs financiers (la Politique) adoptée par le conseil d'administration. Cette Politique vise les Investissements et les Autres placements. Elle fixe les objectifs, les balises et les limites qui permettent à la direction du Fonds de s'assurer que le profil risque-rendement visé est respecté sur une base opérationnelle. Il y est spécifié qu'en aucun temps, l'utilisation d'instruments financiers dérivés ne pourra servir à des fins spéculatives.

Dans la poursuite de ses activités, le Fonds s'expose à différents risques dont les principaux sont présentés ci-après :

Risque de marché

Le risque de marché est inhérent à la participation du Fonds aux marchés financiers et correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des instruments financiers cotés entraînent des pertes. De façon plus précise, ce risque varie en fonction de la conjoncture des marchés financiers et de certains paramètres des marchés, telle la volatilité, qui peuvent causer des fluctuations à la baisse de la valeur des actifs financiers et ainsi créer une incidence négative sur le bilan et les résultats du Fonds. Ainsi, une conjoncture économique difficile pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur de l'action du Fonds.

Les actifs financiers du Fonds sont surtout sensibles au cours des actions cotées et à une variation des taux d'intérêt du marché obligataire (taux des obligations du Canada, écarts de crédit). Puisque la majorité des activités du Fonds est effectuée en devise canadienne, son exposition directe au risque de change est relativement faible. Par ailleurs, des mécanismes de protection tels des contrats à terme sur devises sont généralement utilisés pour les Autres placements du Fonds en devises.

Le Fonds gère le risque de marché en répartissant ses actifs financiers dans plusieurs catégories d'actifs. De plus, le Fonds s'engage dans une diversité de secteurs d'activité économique (gouvernements et organismes gouvernementaux, institutions financières, investissements technologiques, manufacturier et primaire, services et tourisme, fonds régional ou local et immobilier) et géographique, dans la mesure permise par sa loi constitutive.

Des analyses de sensibilité et des simulations sont utilisées et permettent d'informer la haute direction des niveaux importants d'exposition au risque de marché. Des instruments financiers dérivés sont ensuite utilisés par le Fonds afin de lui permettre de réduire son exposition au risque de marché et de préserver la valeur de ses actifs.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES RISQUES DÉCOULANT
DES INSTRUMENTS FINANCIERS (vérifié)
Au 30 novembre 2008

Risque de marché (suite)

L'évaluation des instruments financiers non cotés du portefeuille Investissements repose sur l'utilisation de techniques d'évaluation approuvées et reconnues. Celles-ci s'appuient sur un ensemble d'hypothèses qui tient compte des conditions de marché telles que le taux de change, la croissance économique, les écarts de crédit, etc. à la date d'évaluation. Puisque les hypothèses utilisées ont un degré important d'interaction entre elles, une analyse de sensibilité isolant l'effet d'une seule de ces variables sur le portefeuille de titres privés n'est pas considérée comme une représentation fidèle de la sensibilité des résultats.

Sensibilité sur les résultats du Fonds au risque de marché au 30 novembre 2008

(en millions de dollars)

Variation des taux d'intérêt du marché obligataire¹

Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	(46)
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	46

Variation du cours des actions cotées²

Augmentation de 10 % du cours des actions cotées	189
Diminution de 10 % du cours des actions cotées	(189)

¹ Cette analyse est effectuée sur les obligations détenues par le Fonds présentées aux Autres placements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, dans certains cas.

² Cette analyse est effectuée sur les actions cotées détenues par le Fonds présentées aux Investissement et aux Autres placements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, dans certains cas.

Risque de crédit et de contrepartie

Le Fonds est exposé au risque de crédit en raison, principalement, de ses activités d'Investissements dans le domaine du capital de développement lié à sa mission. À cet effet, les Investissements ne sont généralement pas garantis. En ce qui concerne les activités touchant les Autres placements, ce risque est moindre car les contreparties concernées présentent une solidité financière généralement supérieure.

Le risque de crédit est lié à l'éventualité de subir une perte de valeur dans le cas où une entreprise partenaire (instruments financiers présentés aux Investissements), un émetteur ou une contrepartie (instruments financiers présentés aux Autres placements) à une transaction n'honorerait pas ses engagements contractuels ou verrait sa situation financière se dégrader.

Le Fonds gère ce risque et assure une saine diversification de ses actifs grâce à la Politique de gestion globale des actifs financiers. La Politique permet ainsi une gestion du risque de concentration lié à notre exposition à un émetteur ou à un groupe d'émetteurs présentant des caractéristiques communes (secteurs d'activité, cotes de crédit).

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES RISQUES DÉCOULANT
DES INSTRUMENTS FINANCIERS (vérifié)
Au 30 novembre 2008

Risque de crédit et de contrepartie (suite)

Des cibles sectorielles sont approuvées sur une base annuelle pour le secteur des investissements. La détermination de ces cibles sectorielles se fait dans le cadre d'une gestion par enveloppe de risque. À partir d'un risque optimal défini pour l'ensemble du portefeuille Investissements, la gestion par enveloppe de risque permet un suivi et un contrôle plus efficaces du profil et de la répartition sectorielle du portefeuille par niveau de risque. De cette façon, l'adéquation risque-rendement du portefeuille Investissement se fait en favorisant une répartition sectorielle des enveloppes de risque.

De façon régulière, l'état des dossiers est réévalué afin de justifier son classement dans les catégories suivantes : conformes aux critères internes, sous surveillance ou en situation de redressement. Dans le but de faire face aux situations plus difficiles, un comité interne suit très étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus.

Classement des investissements au 30 novembre 2008	
(en millions de dollars)	
	<u>Juste valeur</u>
Conformes aux critères internes	2 863
Sous surveillance	139
Situation de redressement	<u>30</u>
	3 032

Dans le cas du portefeuille Autres placements, la cote de crédit des émetteurs et des contreparties ainsi que des limites d'exposition par emprunteur ou contrepartie permettent une diversification prudente de nos actifs. Ces critères sont établis en tenant compte des risques propres à chaque catégorie d'actifs et nous prémunissent contre les risques qu'un défaut de paiement affecte de manière significative les résultats du Fonds. Au 30 novembre 2008, la cote de crédit moyenne pondérée des obligations est A. Le résultat est conforme aux exigences de la Politique.

Juste valeur des obligations au 30 novembre 2008 selon la notation Standard and Poor's	
(en millions de dollars)	
AAA	280
AA	292
A	1 110
BBB	201
Autres	<u>34</u>
	1 917

Concentration du risque de crédit et de contrepartie au 30 novembre 2008	
(juste valeur en pourcentage de l'actif net)	
Poids des cinq plus importantes participations - Investissements	13,3 %
Poids des cinq plus importantes émetteurs et contrepartie - Autres placements (De ce pourcentage, les gouvernements du Québec et du Canada représentent 12,5 %.)	15,3 %

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES RISQUES DÉCOULANT
DES INSTRUMENTS FINANCIERS (vérifié)
Au 30 novembre 2008

Risque de liquidité

Le Fonds doit honorer quotidiennement des sorties de fonds. Il y a sortie de fonds lors du rachat par le Fonds d'actions de catégorie A détenues par des actionnaires, au moment d'effectuer des investissements dans des entreprises incluant ceux des fonds engagés mais non déboursés, de remettre des montants sous gestion et pour le paiement des charges d'exploitation. Le Fonds doit être en mesure d'obtenir les espèces nécessaires pour satisfaire à ses engagements, et le risque de liquidité est donc lié à la possibilité de subir une perte si le Fonds n'est pas en mesure de les respecter. Dans certains cas, des titres achetés dans le marché par le Fonds peuvent faire l'objet de restrictions relativement à leur vente, ce qui pourrait diminuer d'autant la liquidité de ces actifs.

La loi constitutive du Fonds fait en sorte qu'une partie des actifs financiers peut être investie dans des titres négociables de marchés organisés offrant ainsi la possibilité d'obtenir facilement des liquidités. Par ailleurs, le Fonds dispose de marges de crédit bancaires lui accordant un accès supplémentaire à des sources de liquidités.

Au 30 novembre 2008, le ratio d'actifs financiers liquides¹ en pourcentage des actifs financiers est de 55 %, ce qui démontre de l'avis de la direction que le Fonds dispose des liquidités nécessaires pour faire face à toutes ses obligations et tous ses engagements.

¹ Les actifs financiers liquides sont les titres à revenus fixes (encaisse, obligations et titres du marché monétaire) et les actions cotées présentées aux Autres placements et certaines aux Investissements.